

ANS et eCH, ensemble vers un même objectif: Les normes doivent être prises en compte

L'«Administration numérique Suisse» entend donner un nouvel élan à la cyber-administration. À Berne, une soirée événement a été l'occasion de prendre la mesure des possibilités pour la nouvelle organisation et l'association eCH de piloter et mettre en œuvre la normalisation de manière plus active.

Que l'on souhaite déménager, bâtir une maison ou payer ses impôts, nos relations avec l'administration se font de plus en plus en ligne. Des formalités que l'on peut effectuer de manière conviviale sur son ordinateur ou son téléphone portable. Il n'est plus nécessaire de se déplacer en personne en pensant aux heures de bureau à respecter. «La population attend des services numériques disponibles auprès d'une source unique», a fait valoir Peppino Giarritta, président de l'association eCH et chargé de mission Administration numérique suisse auprès de la Confédération et des cantons (ANS). Avec à la clé, une pression accrue pour l'administration.

En se dotant d'une nouvelle organisation, la Confédération et les cantons entendent accélérer la transformation. L'ANS est appelée à concentrer les forces existantes et à améliorer la coopération au niveau politique et opérationnel. Le but recherché est la mise en œuvre cohérente aux trois niveaux de gouvernance, du modèle «digital first» tel qu'il est inscrit dans l'actuelle stratégie suisse de cyberadministration, a détaillé M. Giarritta. «L'ANS sera chargé du pilotage et de la coordination du processus». Le spécialiste de la cyber-administration chapeautera la nouvelle organisation de coopération, à laquelle prendront également part des villes et des communes. Depuis six mois, il travaille à la mise en place du dispositif, avec un objectif de lancement opérationnel début 2022.

Partager les expériences pour aller de l'avant

Les unités administratives des départements fédéraux innovent à des degrés divers, a souligné M. Giarritta. Si d'aucunes sont déjà très avancées en termes de numérisation, d'autres en revanche ont un certain retard

à rattraper. «Des questions semblables se posent au niveau cantonal», poursuit M. Giarritta, qui dirigeait auparavant le département de l'administration numérique et de la cyberadministration pour le canton de Zurich. La capacité de proposer, dans un avenir proche, un éventail plus riche et plus qualitatif de prestations en ligne passe par une coopération renforcée. L'on a beaucoup à gagner à partager les progrès et expériences au-delà des frontières des départements, communes et cantons «Certains doivent encore changer leur façon de voir les choses.»



L'ANS s'emploiera à mettre en relation les parties prenantes, à fixer les axes prioritaires en matière de contenu et à définir les conditions-cadres. Elle apportera son soutien à différents projets de numérisation et contribuera tout particulièrement à l'instauration d'infrastructures nationales et de services de base. Elle vise également à promouvoir la normalisation et l'interopérabilité. «Les normes sont essentielles au développement de nouveaux services», a insisté Peppino Giarritta lors

de la soirée organisée par l'association eCH et diffusée en direct sur le web. Il n'est pas nécessaire de sans cesse réinventer la roue. Les normes font en sorte que les innovations s'insèrent dans un ensemble. Il est donc judicieux d'en exiger la prise en compte dès l'entame des projets.

Les normes sont très largement soutenues

«En fin de compte, c'est le marché qui décide si une harmonisation parvient à s'affirmer», a estimé Urs Fischer, directeur général de l'Association Suisse de Normalisation (SNV). Par conséquent, la SNV vérifie, dans chaque cas et de manière exhaustive, si une norme répond bien à un besoin général. Elle associe également toutes les parties prenantes et le public au moment de finaliser les détails. «Nous n'excluons personne», a tenu à rappeler M. Fischer. «Détracteurs et rivaux se retrouvent à la même table.» Une recherche de consensus qui se révèle parfois laborieuse, reconnaît le CEO. Elle contribue cependant à ce qu'une norme soit perçue comme légitime et soit observée. La SNV réexamine son cahier des charges tous les cinq ans en adaptant ou abrogeant, le cas échéant, certaines des dispositions.

«À force de ne pas normaliser, on finit par être trop normé». C'est par cette phrase souvent citée que Martin Rüfenacht, membre du Comité directeur d'eCH, a ouvert la discussion du panel. Une discussion qui a porté principalement sur la question de savoir comment l'association eCH et l'ANS pourraient faire progresser la normalisation à l'avenir.

Les normes existantes restent encore trop peu connues, a déploré Manuela Kleeb, directrice suppléante d'eOperations. Les chefs de projets informatiques doivent se montrer plus fermes quant à l'utilisation des normes et contrôler qu'elles sont bien appliquées. «Nous devons davantage impliquer l'ensemble des acteurs». Manuela Kleeb a également préconisé un

rapprochement avec les fournisseurs de logiciels pour mieux les sensibiliser aux enjeux de la normalisation. «D'un besoin devraient émerger des solutions homogènes»

Bien souvent, ses clients ne savent pas précisément quelles sont les normes qui existent déjà, a regretté Lars Steffen, consultant chez AWK Group. Or, pour peu qu'on les informe, ils se sentent motivés pour appliquer les normes. «Vous voyez que l'on peut grâce à cela s'épargner une lourde charge administrative.» Le co-directeur du nouveau groupe spécialisé eCH Éducation s'est lui aussi prononcé en faveur d'une coordination et d'un engagement plus marqués. Et de déplorer qu'à l'heure actuelle, chaque département a la compétence de régler l'échange de données dans son propre domaine. «Le résultat ? Un patchwork confus.»

L'ANS collabore à une nouvelle formule d'identité numérique.

Il y a clairement une volonté de coopérer davantage, a constaté Peppino Giarritta. Il n'est donc pas nécessaire que les normes, pour être respectées, soient entérinées par des lois ou des règlements. «Nombre d'entre elles sont simplement vécues». L'ANS ne sera pas simplement gouvernée par le haut, a rassuré le commissaire en réponse à une question de l'auditoire. Elle est ouverte aux impulsions.

La nouvelle organisation est notamment impliquée dans les travaux portant sur l'identité numérique (E-ID). Suite au rejet par les électeurs d'une solution privée au printemps, un nouveau concept doit à présent être développé. Il devrait être prêt à la mi-2022. «Nos idées sont accueillies favorablement par les politiques», s'est félicité M. Giarritta, qui se dit confiant quant à la probabilité de parvenir à une proposition satisfaisante. «L'ANS contribuera au développement des projets à venir.»

Eveline Rutz, journaliste freelance. *Le présent texte est une commande de l'Association eCH.*

Une fois par an, l'association eCH organise une soirée ouverte sur le thème de la cyberadministration et de la normalisation. L'événement du 22 septembre 2021 à Berne avait pour thème «l'Interconnexion et la coopération entre l'association eCH et Administration numérique Suisse».

eCH conçoit des normes dans le domaine de la cyberadministration. Dans un souci de rendre plus efficace la collaboration entre les autorités, les entreprises et les particuliers. eCH met l'accent sur la coopération entre partenaires privés et publics. Les groupes spécialisés veillent à ce que les normes soient élaborées avec une grande qualité, libres de tout intérêt personnel.